**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 41 (1977) **Heft:** 161-162

Artikel: Remarques sur la géographie de l'ancien lexique de la construction en

domaine francoprovençal

Autor: Salmon, Gilbert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399643

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REMARQUES SUR LA GÉOGRAPHIE DE L'ANCIEN LEXIQUE DE LA CONSTRUCTION EN DOMAINE FRANCOPROVENÇAL\*

Peut-on établir une géographie lexicale de l'ancienne langue en domaine francoprovençal à partir des données présentées par les anciens textes ?

Avant d'apporter les premiers éléments de réponse, il n'est peut-être pas inutile de rappeler les principaux jalons posés par Pierre Gardette dans la voie de la géographie lexicale de l'ancien francoprovençal <sup>1</sup>.

On se souvient de son étude de cinq mots du patois forézien, en 1942, où il concluait à une «inaptitude des limites lexicologiques à se grouper en faisceau » ². L'application de la géographie lexicale à l'ancien francoprovençal était alors inconcevable : « on comprendra quelle gageure ce serait d'essayer même une esquisse de carte linguistique des dialectes foréziens au moyen âge » affirmait Pierre Gardette l'année suivante ³. Il fallut attendre vingt ans pour que l'idée resurgisse, en 1961, lors du colloque tenu à Strasbourg sur l'Apport des anciens textes romans non littéraires à la connaissance de la langue du moyen âge. « L'histoire qu'on écrit à l'aide des seules cartes linguistiques est pleine de lacunes », y déclara Pierre Gardette, « [...] Elle a besoin de l'aide de sa sœur, l'histoire traditionnelle, celle qui s'appuie sur les documents d'archives » ⁴. La simultanéité des travaux de P. Nauton et de M. Gonon laissait entrevoir de nouvelles et immenses possibilités ⁵.

- \* Communication présentée au 7<sup>e</sup> Congrès international de Langue et Littérature d'oc et d'Études francoprovençales, à Montélimar, en septembre 1975.
  - 1. Sur les travaux de P. Gardette, voir RLiR 38, 1974, pp. VII-XXVIII.
- 2. « Vieilles choses et vieux mots du pays forézien », Mélanges... Neufbourg, 1942, p. 106.
  - 3. « Carte linguistique du Forez », Bulletin de la Diana XXVIII, 1943, p. 260.
- 4. « Les textes non littéraires et le vocabulaire francoprovençal », RLiR 26, 1962, p. 363.
  - 5. P. Nauton, Atlas Linguistique du Massif Central, 1958-1963.
- M. Gonon, Comptes... du clocher de Bonlieu, 1955-1956; Essai d'un glossaire forézien d'après les testaments..., 1955-1956; La langue forézienne dans les registres audienciers..., 1960; La vie familiale en Forez au XIVe siècle..., 1961; etc.

Mais au colloque sur les Dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui organisé à Strasbourg six ans plus tard, Pierre Gardette se montrait relativement déçu. Après avoir constaté que « nos textes médiévaux sont trop peu nombreux » et que « ceux qui sont bien localisés le sont trop dans les mêmes villes », il terminait ainsi : « L'étude [...] des textes dialectaux non littéraires du Lyonnais et du Forez au moyen âge [...] ne nous a pas appris grand chose de la fragmentation dialectale » ¹. Mais « ce vieux problème non encore résolu » ² de la fragmentation dialectale l'emporta alors dans les préoccupations de Pierre Gardette avec la publication du premier volume de l'ALJA ³.

\* \* \*

C'est dans ce contexte qu'apparurent nos recherches sur le Lexique de la construction aux XIIIe, XIVe, et XVe siècles d'après les textes français, dialectaux et latins des départements de la Loire, du Rhône, de l'Ain et de l'Isère sur la base d'un dépouillement systématique des anciens textes édités ou en voie de l'être pour une série de champs lexicaux bien délimités 4. Les matériaux lexicaux alors réunis vont nous permettre ici plusieurs constatations.

- I Le relevé des fréquences. Le relevé des fréquences effectué pour 421 lexèmes de la construction <sup>5</sup> et qui va de 709 occurrences pour porta à une seule pour plus de cent lexèmes permet de constater la vitalité de certains lexèmes dans la partie ouest du domaine francoprovençal et de comparer les occurrences de lexèmes synonymes ou appartenant à un même champ lexical.
- 1. «Le francoprovençal écrit en Lyonnais et en Forez...», Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui, 1972, p. 187 et 199.
- 2. P. Gardette, « Aspects géographiques du lexique francoprovençal », RLiR 36, 1972, p. 341.
- 3. Voir « De la communication en domaine dialectal d'après l'Atlas Linguistique... du Lyonnais », Mélanges... Rostaing, 1974, p. 335.
- 4. Thèse de 3° cycle soutenue à Strasbourg en 1974 (abrégée infra en Lexique de la construction...). La liste des textes dépouillés, trop longue pour être donnée ici, comporte les textes édités par A. Devaux, A. Duraffour, P. Durdilly, P. Gardette, M. Gonon, M.-C. et G. Guigue, O. Morel, E. Philipon, N. Du Puitspelu, Royer, Thomas. Voir Lexique de la construction..., pp. xiv-xxviii, ou à défaut la bibliographie de B. Horiot in RLiR 36, 1972, pp. 4-10 où figure un certain nombre d'indications.
- 5. Lexiques du bois, des métaux, des matériaux extraits du sol, de la maçonnerie et des principaux éléments de la construction (fondements, murs, escaliers, portes et fenêtres, toiture).

Le relevé des 36 lexèmes les plus représentés, pour ne prendre qu'un exemple, atteste la présence solide de certains mots. La concurrence ou la cohabitation entre chapuis et charpentier, fauro et mareschal, fusta, mayeri et boys, ou entre clavin, taches, clavel et clos apparaît également de façon nette 1:

bouta	700	4	160	alasia	0.	biona de talli	
porta	709	fer	190	clavin	01	piera de talli	54
maczon	356	mareschal	122	fenestra	7.5	poterla	49
piera	299	portal	118	brotel	71	pal	47
chapuis	256	chano	108	clos	71	taches	46
mur	253	chanal	105	boys	69	taillier	46
charpentier	216	tioula	103	pereyri	62	arena	46
muralli	190	pos	94	mayeri	61	pan de mur	45
fusta	188	fauro	85	martel	57	clavel	44
chaux	188	tieulier	82	acier	56	tra	43

Un tableau plus complet aurait permis d'illustrer la fréquence élevée de *porta* par rapport à *us* (709 mentions contre 38) ou la forte fréquence de *choin* (en 50<sup>e</sup> position avec 22 mentions). Les lexèmes les moins représentés, comme *bison*, *travoneyson*, etc., devraient aussi être étudiés.

2— L'étude des fréquences par département. L'étude des fréquences doit aussi être envisagée département par département. Deux exemples le montreront clairement : fusta, sur un total de 188 attestations, est présent 179 fois dans le Rhône, et clavin que l'on trouve 81 fois n'apparaît jamais dans la Loire.

Utilisée jadis par H. Hafner <sup>2</sup>, la répartition par département pourrait paraître peu sûre comme méthode, mais les actuels départements — pour la Loire et le Rhône tout au moins — représentent assez bien les divisions anciennes <sup>3</sup>. La distinction Loire — Rhône — Ain — Isère permettra en tout cas une première localisation nette des lexèmes.

Pour mettre en évidence les évolutions, on établira un système d'opposition qui relève pour chaque département le nombre d'occurrences avant et après 1383. Imposée par la répartition chronologique et quantitative des textes, cette date se trouve être, me dit M. Gonon, une date charnière

2. Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen, 1955.

<sup>1.</sup> Le tableau présenté ne mentionne pas les 34, 90 et 63 noms propres de personnes relevés pour *maczon*, *chapuis* et *mareschal*. Les 105 attestations de *chanal* regroupent toutes les acceptions du terme.

<sup>3.</sup> Les choses sont plus complexes pour l'Ain qui a été formé des Dombes, de la Bresse, du Bugey, du Mâconnais.

puisque c'est celle « où la guerre anglaise se fait vraiment sentir dans l'intérieur du pays, se conjuguant avec les effets des pestes qui couraient depuis 1358 ».

Le champ lexical des clous retiendra notre attention. Voici la répartition des formes  $^{1}$ :

	LO	IRE	RHÓ	ÔNE	A	IN	ISÈ	RE
clavel		2	17	I		2	7	
chivilly	I		I	4		2	8	
clos	5	5	14	63		6		
ара	I		ı	5				
taches	27	17		3				
mochetes	I	I						
clavin			72	5		3	I	
crosse	5		5	20		I		
lateret	= =	-		I				

La lecture du tableau permet de relever :

- 7 lexèmes pour la Loire, dont 6 avant 1383 et 4 après (soit 33 % de perte malgré l'apparition d'un nouveau lexème),
- 8 lexèmes pour le Rhône, dont 6 avant 1383 et 8 après (soit 33 % de gain),
  - 5 lexèmes pour l'Ain, tous après 1383,
  - 3 lexèmes pour l'Isère, tous avant 1383.

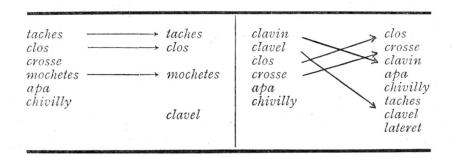
La Loire qui possédait comme le Rhône 6 lexèmes, dont 4 en commun avec ce département, perd de sa vitalité lexicale abandonnant dans les

1. Clavel est aussi quatorze fois nom propre dans le Rhône après 1383.

textes chivilly, apa et crosse, précédemment très peu représentés il est vrai, bien que le français local actuel connaisse toujours cheville, âpe et crosse. Elle fait un seul emprunt, celui de clavel, au moment même où les textes du Rhône sont en train de l'abandonner. Se maintiennent seuls clos et mochetes, très stables malgré leur faible fréquence, ainsi que taches, en baisse de 37 %. Dans ce département, on constate donc peu d'innovations, le trait saillant étant la fidélité aux trois formes taches, clos et mochetes.

Le Rhône, de son côté, paraît nettement plus dynamique, dans ses emprunts, dans ses confirmations comme dans ses renoncements. Il abandonne quasiment clavin et clavel, qui accusent une baisse de 93 et 94 %, au bénéfice de clos qui réalise un gain de 350 % et aussi de crosse qui quadruple sa fréquence. Chivilly et apa — ce dernier étant appuyé par le verbe apa en 1391 — progressent également. Deux nouveaux lexèmes apparaissent enfin après 1383: taches et lateret.

Le classement des fréquences par ordre décroissant pour les deux périodes précédemment délimitées permet de constater la stabilité de la Loire tandis que le Rhône modifie l'ordre de ses lexèmes de façon importante :



Il faut néanmoins remarquer le bon maintien des lexèmes à l'intérieur de chaque département quelle que soit l'évolution des fréquences.

L'Ain et l'Isère pour leur part suivent assez bien le Rhône dans son état d'avant 1383. Des six lexèmes que connaît alors le Rhône, un seul — apa — n'est pas présent dans l'Ain.

Tous les textes bien sûr ne nous sont pas parvenus, et il faudrait attendre les résultats des études sur le français régional actuel pour voir quels termes ont disparu ou se sont maintenus. Néanmoins, si l'on s'en tient aux seules données des textes, on retiendra le rôle joué par le Rhône et plus particulièrement par Lyon. Le Rhône est en effet le seul à posséder avant comme après 1383 les cinq lexèmes connus d'au moins trois départements, la Loire ne présentant ce cas-là que pour clos.

3 — Le relevé des premières attestations par département. Le relevé des premières attestations à l'intérieur de chaque département apporte de nouvelles informations :

clavel chivilly clos	R L L	1294 1302 1302		1338 1338 1346	F	A	1346 1355 1364	L	1410 R 1364
apa taches mochetes	L L L	1302 1302 1314	R R	1364 1393		A	1384		
clavin crosse lateret	R R	1339 1364 1389	L	1355 1382	F	A	1364 1384		

La Loire, forte de sept lexèmes, présente cinq fois l'attestation la plus ancienne. D'environ un demi-siècle pour clos et apa, l'écart avec le Rhône passe à près de cent ans pour taches. Sans revenir sur le problème de la localisation des textes <sup>1</sup> et compte tenu de l'obligation où l'on est d'ajouter foi aux témoignages des dates et des textes <sup>2</sup>, il n'est peut-être pas déraisonnable de penser que la Loire a pu connaître taches avant le Rhône ou que taches est en tout cas une forme de la Loire plutôt que du Rhône comme l'a montré déjà le relevé des occurrences. Si clos et apa présentent peut-être un cheminement identique, ce n'est sans doute pas le cas de clavel qui apparaît dans la Loire plus de cent ans après le Rhône.

Sur le vu des datations, on peut encore ajouter que sur huit lexèmes le Rhône ne présente que trois fois la première ou la seule attestation. Le rôle de ce département paraît donc moins important que lors du relevé des occurrences, mais on remarquera que les datations du Rhône passent progressivement de la quatrième à la première place dans le classement chronologique des premières attestations, *clavel* mis à part. Dans les textes, le Rhône supplante donc progressivement la Loire.

On voit enfin que malgré un nombre restreint de textes l'Isère connaît très anciennement *clavel* et *chivilly* et que ce département possède surtout la première attestation de *clavin*.

<sup>1.</sup> Cf. J. Monfrin, « Le mode de transcription des actes écrits et les études de dialectologie », Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui, pp. 22-55.

<sup>2.</sup> C'est sur les textes que s'appuie P. Gardette pour dater la formation de poulaille ou l'invasion de Noël face à Chalendes (RLiR 26, 1962, pp. 370-371; Mélanges... Delbouille, pp. 236-237).

Les informations recueillies ne paraissent pas négligeables, mais il faudrait l'étude d'autres champs lexicaux ou l'apport d'autres textes anciens pour vérifier la fiabilité de la méthode et celle des leçons qui ont été dégagées.

4 — L'analyse de la répartition des lexèmes. L'analyse de la répartition des 421 lexèmes apporte de nouveaux éléments. Elle informe d'abord sur la localisation de chaque lexème dans un ou plusieurs départements et permet de dégager l'importance des groupements offerts par les quinze combinaisons possibles des quatre départements.

Le tableau de la répartition des lexèmes appelle de nombreux commentaires. Les pourcentages des lexèmes propres à chaque département (R 144, L 54, A 39, I 5) par rapport à ceux présents dans chaque département quelle que soit par ailleurs la répartition de ces lexèmes (R 309, L 193, A 150, I 51) donnent les chiffres suivants : R 46,5 %, L 28 %, A 26 %, I 10 % ¹. Il est clair que les textes du Rhône innovent davantage que ceux de la Loire. L'indépendance lexicale de l'Ain paraît également élevée malgré le nombre restreint de textes.

L'étude du nombre des lexèmes propres aux différents groupements de départements envisageables est peut-être plus instructive encore.

Pour ce qui est des lexèmes appartenant en propre à deux départements (L R 50, R A 28, L A II, R I 7, L I 2, A I zéro), la solidité des couples L R et R A s'oppose aux résultats médiocres des autres groupements. Le relevé des lexèmes communs aux divers ensembles de trois lexèmes (L R A 44, L R I 9, R A I 5, L A I un seul) ne fait qu'accentuer les données précédentes. La cohésion L R A est bien affirmée. Les 44 lexèmes communs à ces trois départements représentent enfin 14 %, 22 % et 29 % des mots de chacun des départements du Rhône, de la Loire et de l'Ain. C'est le Rhône qui dépend le moins des autres départements.

Reste les 22 lexèmes connus des quatre départements et dont l'existence dans tout l'ouest du domaine francoprovençal est ainsi bien attestée. Mais il faut enregistrer le manque d'autonomie de l'Isère puisque ces 22 lexèmes représentent 43 % des formes de ce département, toutes antérieures à 1383 il est vrai.

- 5 L'examen des premières attestations des mots connus de plusieurs départements. Les commentaires précédents peuvent encore être appuyés
- 1. Calculés par rapport à l'ensemble des 421 lexèmes, les pourcentages illustrent bien l'indépendance du Rhône et l'absence d'autonomie de l'Isère : R 34 %, L 13 %, A 9 %, I 1 %.

R				144	L				54	A				39	I				5
R	L			50	L	R			50	A	R			28	I	R		3	7
R		A		28	L		A		11	A		L		11	I		L	2	2
R			I	7	L			I	2	A			I	0	I			A	О
R	L	A		44	L	R	A		44	A	R	L		44	I	R	$\mathbf{L}^{\prime}$	1	9
R	L		I	9	L	R	and the same and the same	I	9	A	R		I	5	I	R		A	5
R		A	I	5	L		A	I	I	A		L	I	I	I		L	Α	I
R	L	A	I	22	L	R	A	I	22	A	R	L	I	22	I	R	L	A	22
309	125	99	43	11	193	125	78	34		150	99	78	28		51	43	34	28	

par l'examen attentif des premières attestations de chaque département à l'intérieur de chaque groupement réalisé. Limitons-nous à trois groupements.

Un coup d'œil sur les premières attestations des lexèmes connus des quatre départements montre que l'Ain est cité 18 fois sur 22 en dernière position; les quatre exceptions n'en ont que plus d'intérêt, qu'elles concernent le Rhône pour *chapuis* et *chivilly*, la Loire pour *clavel* ou l'Isère pour *fusta*. Le retard de ces formes par rapport à la première attestation peut n'être pas fortuit.

Voici à titre documentaire le relevé des attestations de dix lexèmes :

chapuisportaportapauropostioula	A I I I L R	1276 1276 1276 1276 1290 1294	I L R R	1276 1290 1290 1294 1294 1338	L R R L L	1287 1294 1295 1313 1338 1382	R A A A A	1322 1300 1390 1385 1385
fustatrachouronplot	R I L R	1295 13 <sup>e</sup> 1312 1327	R R I	1361 1364 1326 1339	A L I L	1390 1382 1338 1388	A A A	1403 1390 1406 1429

Les attestations tardives de l'Ain seront certainement reculées de façon importante quand paraîtront les *Documents Linguistiques de l'Ain* auxquels travaille J. Lescuyer. Pour les autres départements, de tels relevés peuvent être intéressants comme le montre l'attestation tardive dans la Loire de *us* ou de *plot* près d'un siècle après les attestations habituelles de ce département.

L'examen du classement chronologique des cinquante lexèmes communs aux seuls départements de la Loire et du Rhône permet de dépasser les cas particuliers. On y voit que la Loire précède le Rhône 23 fois sur les 25 premières datations avec un écart moyen de 69 ans, tandis que le Rhône précède la Loire 13 fois sur les 25 derniers lexèmes avec un écart moyen de 30 ans.

Appliqué cette fois aux 44 lexèmes connus des seuls départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain, le même examen aboutit à des chiffres curieusement semblables. La Loire précède le Rhône 15 fois sur les 20 premières attestations avec un écart moyen de 55 ans, alors que les 20 dernières attestations voient le Rhône l'emporter 19 fois avec un écart moyen de 32 ans. Tout se passe comme si le Rhône avait dans un premier temps suivi nonchalamment la Loire avant de prendre par la suite l'initiative des opérations

et d'imposer plus vite ses choix à la Loire. Faute de posséder des documents également abondants dans leur richesse lexicale comme dans leur répartition chronologique, on ne peut que constater ces données. Elles sont celles des textes. Savoir si elles sont des réalités linguistiques demandera bien des recherches encore.

6 — Les correspondances avec l'est du domaine francoprovençal. L'examen de la répartition lexicale fait naturellement surgir l'idée de la comparaison avec le reste du domaine francoprovençal.

Aucun dépouillement systématique n'existe pour cette autre partie du domaine, mais une étude réalisée à l'aide du *FEW*, du *GPSR* et des textes édités par M. Bruchet et J.-D. Blavignac <sup>1</sup> permet de dresser une première série de concordances :

Ce relevé n'est pas sans intérêt pour l'histoire du lexique francoprovençal alors que les cartes de l'ALJA invitent à l'étude de la fragmentation du domaine francoprovençal. On n'a certes pas affaire ici à ces cas étudiés par Pierre Gardette où «la Savoie a fait, en accord avec le Bugey et la Suisse, des choix différents de ceux de Lyon et du plat pays de Bresse et du Dauphiné » ². « La formation de ce domaine [savoyard] est-elle contemporaine ou postérieure à celle du Lyonnais? » demandait récemment A. Marguiron ³. On a ici pour un lexique déterminé un élément de réponse qui peut correspondre aux affirmations de Pierre Gardette qui remarquait que « la romanisation n'est pas venue seulement de Lugdunum mais aussi du Valais » ⁴ et que « les plus anciens mots ont conquis tout le domaine francoprovençal » ⁵. Il resterait à étudier chaque lexème en particulier et à comparer la chronologie des premières attestations de l'est et de l'ouest du

1. Bruchet, Le château de Ripaille, 1907; J.-D. Blavignac, Comptes... du clocher de Saint-Nicolas à Fribourg, en Suisse, 1858.

Les autres abréviations doivent être comprises ainsi : A : Ain ; I : Isère ; L : Loire ; R : Rhône ; ALJA : Atlas Linguistique du Jura et des Alpes ; ALMC : Atlas Linguistique du Massif Central ; FEW : Französisches Etymologisches Wörterbuch ; Gdf : Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française ; GPFP : Glossaire des patois francoprovençaux ; GPSR : Glossaire des patois de la Suisse Romande ; Littré Gd C : Nizier du Puitspelu, Le Littré de la Grand Côte ; Section S

- 2. RLiR 36, 1972, p. 331.
- 3. RLiR 37, 1973, p. 74.

4. « Formation et limites du francoprovençal », Actes du colloque... organisé par le Glossaire des patois de la Suisse Romande, p. 3.

5. « Le Lyonnais et le Massif Central d'après les atlas linguistiques régionaux », RLiR 21, 1957, p. 229.

	LOIRE	RHÔNE	AIN	ISÈRE	ancien savoyard	SUISSE	domaine d'oïl	ancien provençal
ара	1302	1364	1384		s. d.	afrb. s. d.	1260	
arena	1388	1295	1305		1409	aneuch. 1367	1155	
balon	1300	1450	1303		1433	afrb. 1408	1407	
carronieri			14e		1433	Gen. 1458		
	T200	1434	14		1433	aneuch. 1330	аріс. 1330	
chalfor	1302					Gen. 1561	1546	
chapoteri	1376		70-6	7076	TOUT	afrb. s. d.	1210	apr. s. d.
chapuis	1287	1322	1276	1276	1371	aneuch. s. d.	abourg. s. d.	apri s. a.
chapuiseri		1346			1371	afrb. s. d.	abourg. S. d.	
charveyron	1361	1351					abourg. 15e	apr. s. d.
clavellar	1388	1294	1437		1377	afrb. 1412	abourg. 15°	apr. s. u.
clavin		1346	1406	1339	1371	aneuch. 1353	abourg. 1392	
croyzée		1421			1384		1455	[2] 이 스템하다와 , 그 시험 (1)
cornua	1344	1372		adauph.		Gen. 1543		
crosse	1382	1364	1384		1371	Gen. 1460		
devtral	1314	1346		adauph.		afrb. s. d.	afr. afrcomt. s. d	
enbochier		1364			1337	aneuch. 1547		
escharpro	1316	J			1419	afrb. 15e		
esparra	1302	1362	1301		1398	afrb. s. d.	afr. s. d.	
ferramenta	1302	1308	1345	13e	1434	afrb. 15e	13 <sup>e</sup>	
terrar	1388	1364	1437	J	1447	afrb. s. d.	fr.	apr. s. d.
gofon	1382	-3-4	-437		1433	afrb. s. d.	mfr. berr. 14-15e	apr. s. d.
lateret	1302	1389	- 3		-133	afrb. s. d.	15e	
losa		1361	1360		1476	Vevey 1573		apr. s. d.
lundar	T250	1360	1300		14/5	avaud. 1419	Judfr. 13e	1436
	1359	1361		1338	1407	4-7	,	
pavir	7000		7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	1330				
pavissour	1388	1389		1338	1437	afrb. 15e	1287	1173
pereyri	1290	1300		1330	T277	all b. 13	120/	12 <sup>e</sup>
pieson	1413	1346			1371		1130	14 <sup>e</sup>
poterla	1360	1358	1345		1390		1130	[TT]
presse	1388	1393			1386	anauch T.C	abourg. 1574	
rafour	1412		1399	1 1	1383	aneuch. 14e	IIe	
riorta	1302	1429		adauph.	1371			13 <sup>e</sup>
roro	1290	1348		adauph.		6.1	1401	13
sablon	1388	1435	1334		1433	afrb. 15°		
a sota		1376				avaud. 1391		
taches	1302	1393			1384		mfr. sav. 1384	1153
talapen		1341	i	1338		Gen. 1530	mfr. 1454	14 <sup>e</sup>
terrailler		1364	1373			aneuch. 14e		
terraillon		1364	-,-		1371	aneuch. 14e	1310	1475
tra	1382	1364	1346	13e	1371	aneuch. avaud. s. d.	1190	apr. s. d.
trapon	-302	1364	34-	3	3,	Vevey 1609		
traveyson		1342	1346		1388	aneuch. afrb. avaud. 15e	13e	1498
tvoleri	1313	1295	1429		1417	aneuch. 1343	12e	
viorba	1313	1495	1437		1433	313	1636	
nornelles	1383	TROT		1330	1308		12 <sup>e</sup>	

domaine. Puisqu'il nous « faut accepter de ne pas connaître les étapes de cette évolution qui s'étend du ve au IXe siècle » 1, force nous est d'accorder de l'importance aux premières attestations.

7 — Constitution de cartes lexicales de l'ancienne langue. On ne saurait cependant parler de géographie linguistique sans présenter de cartes. La réalisation de cartes combinant les premières attestations de nos anciens textes aux données anciennes et modernes des dictionnaires et atlas linguistiques <sup>2</sup> paraît intéressante. On se bornera ici à l'étude des trois cartes crosse, clavin et rafour.

De la lecture comparée des trois cartes, il s'impose que l'on a avec crosse, clavin et rajour trois mots francoprovençaux qui recouvrent bien, anciennement ou non, la presque totalité du domaine francoprovençal, mais qui débordent plus ou moins au nord comme au sud.

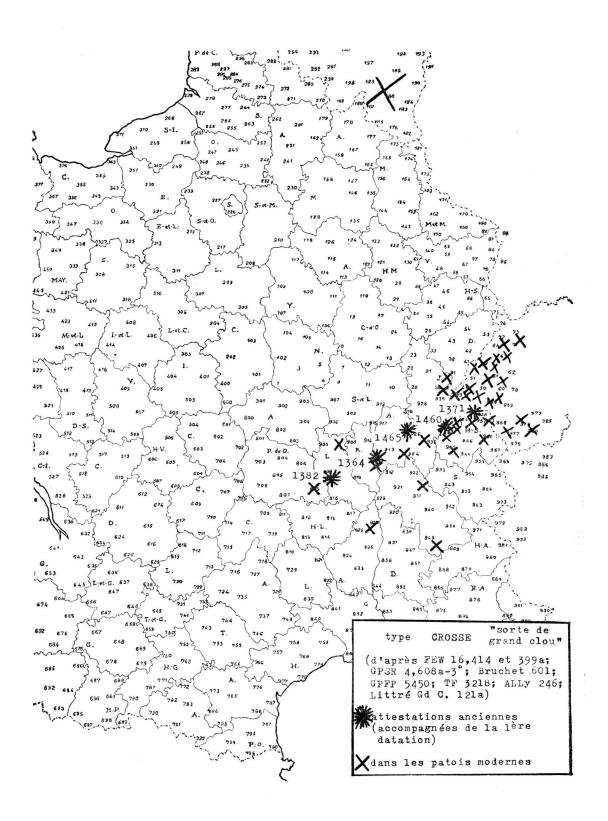
Au nord, les points ultimes de la poussée sont, à l'époque moderne, le canton de Berne pour crosse, les Vosges pour clavin et le nord du Doubs pour rafour (avec pour crosse une attestation isolée en Wallonie). Anciennement, crosse ne déborde pas le domaine, au contraire de clavin qui effectue une percée en Franche-Comté, à Porrentruy, et — surtout — à Dijon en 1393. Rafour présente, mais plus tardivement, un schéma identique avec une avancée jusqu'en Bourgogne en 1574 et dans les Vosges en 1583. Ces poussées trop tardives en direction du nord n'ont pas gagné l'Île-de-France : ces mots sont restés francoprovençaux.

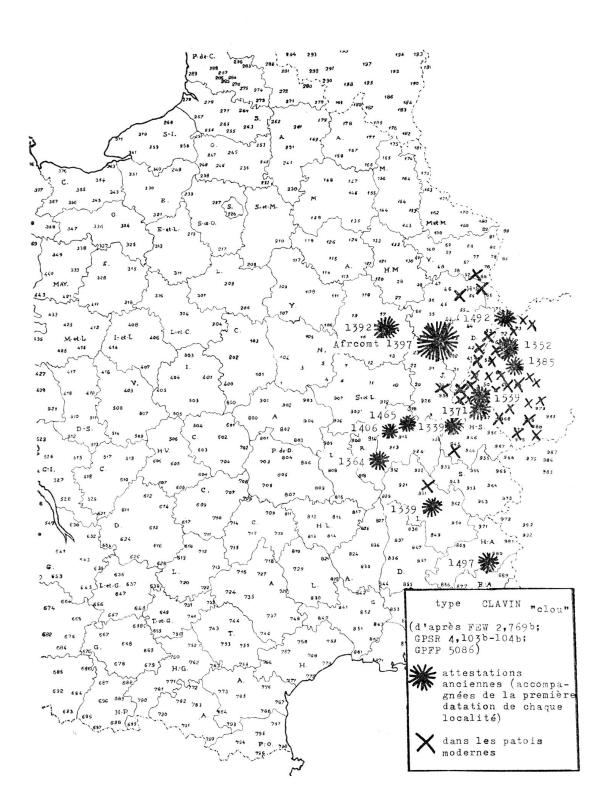
Au sud, les attestations ne dépassent jamais l'ancienne province du Dauphiné (Drôme, Isère, Hautes-Alpes). Pour crosse, une poussée très légère mais continue <sup>3</sup> épouse la limite francoprovençale. Rajour, solidement implanté en Isère, occupe le nord des Hautes-Alpes et la quasi-totalité de la Drôme. Clavin, enfin, est seul à apparaître anciennement au sud du domaine avec clavun attesté en 1497 dans les Hautes-Alpes. Cette forme isolée et sans appui dans les parlers modernes laisse penser que le mot devait être autrefois répandu dans le Midi puisque les «hautes régions alpines sont conservatrices» <sup>4</sup>

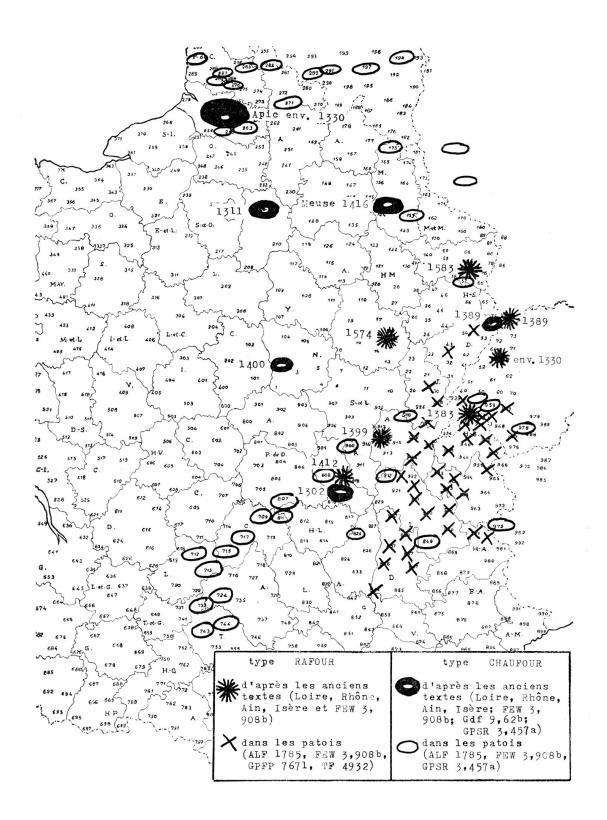
<sup>1.</sup> P. Gardette, Une grande méconnue : la langue lyonnaise. Discours de réception à l'Académie... de Lyon... », p. 3.

<sup>2.</sup> Les documents qui n'apportent pas d'indication et ceux qui sont repris par le *FEW* ne sont pas cités dans les légendes des cartes. Les attestations patoises de *clavin* n'ont pu être toutes transcrites en Suisse en raison de leur nombre.

<sup>3.</sup> P. Gardette fait les mêmes constatations in « Deux itinéraires des invasions linguistiques dans le domaine francoprovençal », RLiR 19, 1955, p. 184. 4. Ibid.







et que Lyon a souvent fait ses choix linguistiques en contact ou en accord avec la Narbonnaise <sup>1</sup>.

La ligne est-ouest, à l'époque ancienne, présente pour *crosse* une sorte d'épine dorsale joignant Ripaille à Montbrison par Genève, Bourg et Lyon et sur laquelle s'appuient les attestations modernes. Pour *rafour* et *clavin*, cette ligne se continue à l'est et au nord; pour *clavin* seul, elle gagne aussi le sud à partir de Lyon.

A l'extrémité ouest, clavin ignore la Loire, au contraire de crosse. Le recul dans les patois est d'ailleurs plus net, puisque le Rhône et l'Ain ont laissé le mot se replier sur l'est. Malgré les apparences, rajour présente une situation identique. L'attestation de 1412 est isolée, en effet, et le Rhône lui-même ignore anciennement toute attestation de rajour comme du reste de chaujour ou de toute autre appellation de four à chaux. La situation est presque celle décrite par Pierre Gardette dans son étude sur le toponyme Raffour <sup>2</sup> qui relève quarante formes en Isère, cinq dans l'Ain, six dans le Rhône — mais toutes à l'est, près de Lyon —, et aucune dans la Loire.

Le schéma présenté pour les deux dernières cartes semble donc conforme dans l'état ancien comme dans l'état moderne à l'image « d'un francoprovençal aux frontières flottantes au nord comme au sud et terminé à l'ouest par Lyon » 3. L'arrière-pays ségusiave y est parfois demeuré attaché à d'autres mots. Dans le cas de *clavin*, ce sont d'autres désignations des clous <sup>4</sup>; dans le cas de la carte *rafour*, c'est *chaufour* que le patois connaît seul dans la Loire et qui enserre l'ancienne attestation *rafour*. Il est d'ailleurs intéressant de voir que *chaufour* présente dans la Loire, à Bonlieu, la plus ancienne attestation connue de ce mot <sup>5</sup>.

- 1. Cf. P. Gardette, « Les dénominations gallo-romaines de la noisette », Fest-schrift Alwin Kuhn, 1963, pp. 234-235; « En marge des atlas linguistiques... », RLiR 28, 1964, p. 70 et 81; « Formation et limites du francoprovençal », p. 2 et 6.
- 2. « Deux toponymes francoprovençaux », Troisième congrès... de toponymie et d'anthroponymie, 1951, p. 338.
  - 3. Ibid.

4. La fidélité de la Loire à taches et mochetes ou même à clos et crosse a pn ne pas favoriser l'emprunt des deux mots les plus attestés à Lyon, clavin et clavel.

5. Sous la forme *chalfor*. Les *Tables* des *Chartes* (I, 350a) ont aussi *chalforut*. Notons à ce propos que seules les *Tables* des *Chartes* ont été utilisées, l'accès à ces dernières étant malheureusement difficile.

Quant aux graphies adoptées dans l'ensemble de l'étude, ce sont des graphies « moyennes », mais toujours attestées au moins une fois. On a généralement ajouté un  $\nu$  aux formes infinitives qui en étaient dépourvues, mais on a laissé au pluriel les formes « délicates ».

L'examen des dates serait encore à considérer pour juger du cheminement du lexique francoprovençal. Les localisations sont pour l'instant la seule certitude. Elles pourraient confirmer l'idée que l'on se fait d'un francoprovençal tourné vers l'est <sup>1</sup> et qui connaît depuis Lyon une nouvelle irradiation, que celle-ci atteigne ou non la Loire. En dire plus serait téméraire en l'absence d'un dépouillement plus complet pour l'est du domaine francoprovençal.

8 — Les correspondances avec le domaine d'oc. Les cartes ne résolvent donc pas tout, même avec l'aide des dates, mais elles n'en visualisent pas moins un certain état. D'autres situations que celles présentées devraient aussi être étudiées, tel le cheminement des formes d'oïl et d'oc en domaine francoprovençal.

On se limitera ici, sur la base du FEW, à un relevé des formes qui ont de bonnes chances d'être d'origine occitane. La proportion de ces formes, sur l'ensemble des 421 lexèmes recueillis pour cette étude  $^2$ , est d'environ 10  $^{\circ}$ 0. Presque toutes sont d'origine provençale.

Pour quatorze mots, on découvre une attestation antérieure à celle du FEW. L'écart peut être insignifiant — moins de dix ans pour carel — ; il est parfois important : près de deux siècles pour achon, aux alentours d'un siècle pour cadettes et palligocter et environ un demi-siècle pour mochetes, moton, sabla, sableyri ou tailliollier. Laquelle des deux formes francoprovençale et provençale a pu être antérieure à l'autre 3 ? L'établissement de cartes permettra peut-être d'y répondre ultérieurement 4.

- 9 L'importance du travail philologique. Pour pouvoir obtenir des cartes qui soient révélatrices, il faut insister sur l'importance du travail philologique qui permet d'apporter de nouveaux lexèmes et de nouvelles data-
  - 1. Voir RLiR 21, 1957, pp. 225-226 et RLiR 36, 1972, p. 331.
- 2. Moton, tailliola et tailliollier qui ne figuraient pas dans le Lexique de la construction... ont été joints à cette liste. Le tableau donné ne relève que l'attestation la plus ancienne de l'ouest du domaine francoprovençal. Les formes d'oc ont un sens équivalent à celui des mots francoprovençaux, à l'exception de paligat « échalas », pern « grand clou à tête large », perna « flèche de lard », talhorier « moufle servant à relever les meules du moulin ».
- 3. P. Gardette s'est souvent intéressé à cette question. Voir RLiR 19, 1955, pp. 183-196; RLiR 26, 1962, pp. 372-375; RLiR 28, 1964, p. 81; Mélanges... Delbouille, 1964, I, pp. 235-247; VIIe congrès international de linguistique romane, Actes et Mémoires, pp. 540-553.
- 4. La priorité des attestations provençales sur les premières attestations francoprovençales ne prouve évidemment pas que l'on a forcément affaire à un mot d'origine occitane. L'inverse est vrai également.

_	1315 achon	apr.	1502	achon	I		mayeri	apr.	1140	madeira
		mfr.	1562	achon	L		mochetes	apr.	1359	mosqueta
3	1351 arzila	apr.	s. d.	arzila	A		morterier	apr.	1356	mortayra
?	1450 balon	apr.	1400	balon	R	1416	moton	apr.	1453	molton
		mfr.	1407	ballon				fr.	1490	mouton
	1315 besagu	apr.	1200	bezagut	A	1429	palligocter	apr.	1547	empalligoutar
		afr.	1190	besaguë				apr.	1527	paligat
	1339 bigues	apr.	s. d.	biga	$\mathbf{R}$	1468	parnelles	adauph.	1415	pern
2	1494 bigon	Mistra.	l	bigoun				apr.	1445	perna
	1338 bronda	apr.	s. d.	bronda	L	1290	pereyri	apr.	1173	peireira
2	1436 cadettes	apr.	1520	cadeta	L	13e	piblo	apr.	12e	pibol
	1302 carel	apr.	1310	cairel				nfr.	1473	pible
2	1358 charbon de pera	apr.	1360	carbo de peyra	R	1364	pierre de talli	apr.	s. d.	peyra de talho
		_					* 7 · · · ·	fr.	1298	pierre de taille
1	1390 charrera	apr.	1425	cariera	L	1346	pieson	apr.	12e	peazon
,	1382 eyssola	apr.	s. d.	aisola	R		platel	apr.	14e	plata
		afr.	1348	essole	L	1410	postar	apr.	1425	postalha
?	1341 ferraterie	apr.	s. d.	ferrataria	L	1382	sabla (f)	alim.	1453	sabla (f)
?	1341 ferratier	apr.	s. d.	ferratier	L	13e	sableyri	apr.	1366	sabliera
		mfr.	s. d.	ferratier	$\mathbf{R}$	1363	serrar	apr.	13e	serrar
	1404 forgitare	apr.	13e	forget	$\mathbf{R}$	1427	tail	apr.	s. d.	talh
		nfr.	1547	forget	$\mathbf{R}$	1389	tailliola	apr.	1364	talhola
?	1426 forgeteure	Voir s	upra	forgitare	$\mathbb{R}$	1428	tailliollier	apr.	1478	talhorier
2	1300 fustalli	apr.	s. d.	fustalha	I	1338	talapen	apr.	1185	talpena
2	1351 futery	apr.	s. d.	fustaria	R	1344	taravella	apr.	14e	taravel
?	1361 <i>losa</i>	apr.	s. d.	lauza				•	•	taravella
,	1302 manties	aland.	13e	mangua				mfr.	1450	tarevelle
1	1437 marche	apr.	1356	marcha						
?	1361 marellum	aland.	1510	marrolh						

tions et localisations dans les domaines d'oïl et d'oc et en domaine francoprovençal.

Ainsi, sur les 421 lexèmes recueillis, les mots inconnus du FEW se montent à une cinquantaine, y compris il est vrai ceux qui sont créés par dérivation et ceux qui n'étaient attestés qu'à l'époque moderne (avant, betonnement, bigon, burson, choin, covertin, ecrunar, ensimentar, fonde, gazanches, remaillier, travement, etc.) 1.

Les nouvelles datations et localisations francoprovençales sont innombrables. Les rares dates citées par le FEW sont toujours reculées de façon importante. En voici cinq exemples :

		carronar decarronee	FEW	2,	140b	Lyon	carronner 1595	
RI	364 364	terraillon clavin travoneyson	FEW	2,	769b	Alyon.	terraillon 1420 clavin 1573 travoneyson 1528	
		viorba	FEW	7,	390b	Adomb.	vyorbe 1574	

Les nouvelles localisations de mots d'oïl en domaine francoprovençal sont fort nombreuses et 120 d'entre elles — soit 28,5 % de nos mots — présentent une datation antérieure à la première attestation du *FEW*. Certaines datations pourraient laisser penser à un cheminement francoprovençal en domaine d'oïl, d'autres à une pénétration du lexique d'oïl en domaine francoprovençal. Voici encore quelques exemples :

R 1295		FEW				carron 14e
L 1302	chapotar	FEW	2,	281b	Mfr.	chapoter 1546
R 1376	couverte	FEW	2,	1146a	Mfr.	couverte ca. 1525
	embrasure	FEW	I,	506b	Nfr.	embrasure 1611
	larmier	FEW				larmier 1611
	pavissour	FEW				pavisseur ca. 1490
	pieci de sapein	FEW				nfr. pièce de bois 1496
	1		,	55		pessa 1432
R 1429	piece de bois				1	1 13
	peces de coral					
L 1388		FEW	II.	12a	Mfr.	nfr. sablon 1470
	terra grassa	FEW				nfr. terre grasse 1538
R 1364						nfr. trapon 1593
R 1364	tvavon	FEW				travon 1561
11 1304	77.00077		-3,	-3/4		

<sup>1.</sup> La traduction ou définition des mots de cette étude est souvent trop complexe pour être ramenée à un simple synonyme. On se reportera au *Lexique de la construction*... Les glossaires des ouvrages de M. Gonon fourniront aussi d'utiles informations.

Sur ces onze lexèmes qui sont des cas « moyens », bien représentatifs de l'ensemble du lexique, le *FEW* atteste trois mot à Lyon (carron, trapon, travon) et trois autres chez Rabelais (chapoter) ou Cotgrave (embrasure, larmier), grands amateurs de mots régionaux. De tels relevés servent donc l'histoire du lexique français.

10 — Quelques restrictions et leçons de cette étude. Au terme de cet exposé, et pour éviter toute extrapolation, il est bon de préciser les limites que le temps, la place ou les textes eux-mêmes nous ont imposées :

Le relevé des occurrences et des datations n'a pas été effectué à l'intérieur de chaque groupement de départements, ce qui augmente encore la part faite au hasard ¹, — le relevé des lexèmes a été fait indépendamment de l'existence des « familles de mots » ², — les textes du Rhône à partir de 1390 environ sont beaucoup plus nombreux que ceux des autres départements, ce qui peut exagérer le rôle de ce département ³, — à l'exception des testaments et quelques anciens textes, la majorité des textes du Rhône sont de Lyon, ce qui ne signifie pas obligatoirement qu'ils reflètent le lexique en usage dans le département ⁴, — sauf dans les trois cartes présentées, la localisation autre que celle par département n'a pas été envisagée ⁵, — la difficile question de la signification précise des lexèmes n'a pas été évoquée, non plus que celle des critères extra-linguistiques que nécessite l'étude d'un

- 1. Pour ne prendre qu'un exemple, il n'est pas indifférent de trouver *arena* 45 fois dans le Rhône à partir de 1295 contre 5 fois dans la Loire en 1388, alors que la Loire connaît 20 fois *sabla* à partir de 1382 mais qu'il faut attendre 1559 pour trouver *sable* dans le Rhône.
- 2. Voici ainsi ce que donne la répartition des premières attestations de carron et de ses dérivés : carron R 1295, L 1302, A 1401; caroner L 13e, R 1389; carronier A 1385, R 1386 (toujours nom de personne); carronieri A 1385, R 1434; caroneys L 1388; carronage R 1661.
- 3. Cette situation est due en grande partie aux nombreux textes des *Documents linguistiques... du Lyonnais* et aux deux volumes des *Registres consulaires* de la ville de Lyon.
- 4. Le cas des mots d'oïl serait à considérer attentivement. S'agit-il de mots qui gagnent réellement Lyon ? Si oui, leur implantation dans le reste du Lyonnais peut encore être nulle (Voir P. Gardette, *Une grand méconnue : la langue lyonnaise*, p. 8). Il faut noter ainsi que le lexique des testaments n'est pas toujours celui des villes.
- 5. La réalisation de cartes lexicales de l'ancienne langue sur le modèle des atlas linguistiques régionaux est difficile en raison du nombre restreint de points attestés. Elle paraît néanmoins possible pour certains mots bien représentés (voir M. Gonon, La vie familiale en Forez..., p. 73 et 204; La vie quotidienne en Lyonnais..., pp. 45-49; Documents linguistiques... du Forez, p. XXVI).

vocabulaire technique <sup>1</sup>, — malgré le désir de remonter le plus loin possible les attestations dans le temps, il serait illusoire de vouloir saisir même approximativement la date des créations ou des emprunts. Cependant, de département à département, et pour deux contrées comme la Loire et le Rhône qui offrent des textes abondants et assez bien répartis dans le temps, il est permis de croire que les écarts de date ou de fréquence peuvent être révélateurs <sup>2</sup>.

Ceci dit, demandons-nous quelle contribution nous avons apportée à l'élaboration d'une géographie de l'ancien lexique en domaine francoprovençal.

Profitant de la polysémie du terme « géographie », on peut dire qu'elle est double puisqu'elle touche à la fois aux moyens d'investigation et aux résultats obtenus.

Certains modes de description ont paru intéressants pour rendre compte des oppositions, évolutions, créations, confirmations, tels le relevé des fréquences et des premières attestations dans chaque département, l'analyse de la répartition géographique des lexèmes dans un ou plusieurs départements, la recherche des coïncidences avec l'est du domaine ou encore la réalisation de cartes combinant les attestations anciennes ou modernes.

Même s'il faut rappeler que les données étudiées sont celles des textes, avec toute la prudence que cela impose, des résultats concrets ont aussi été obtenus, dont les plus intéressants concernent la fragmentation dialectale et le rôle linguistique joué par chaque département. Des communautés lexicales privilégiées ont été dégagées, tels les groupes LRA et LR. La Loire a paru conservatrice et le Rhône dynamique après avoir dans un premier temps suivi la Loire. Le Rhône possède d'ailleurs 144 lexèmes en propre contre 54 pour la Loire 3. On a vu aussi qu'une partie des mots connus anciennement de la Loire et du Rhône étaient également connus de l'Isère. Peut-être ces données — jointes à celles de la carte clavin — pourraient-elles aller dans le sens de la théorie de l'orientation vers l'est et même vers le sud-est des parlers francoprovençaux.

1. Ainsi, les lexèmes du champ lexical des clous ne sont jamais vraiment synonymes. La taille, les dimensions et les utilisations varient avec chaque clou.

3. Le tableau donné § 4 montre que le Rhône qui a 309 lexèmes et la Loire qui en a 193 possèdent en commun, mais non en exclusivité, 125 lexèmes.

<sup>2.</sup> Le relevé des fréquences peut entraîner des déséquilibres, un mot pouvant être très représenté dans un seul texte. Il n'était cependant pas possible de mettre une bribe de testament sur le même plan que les centaines d'articles d'un seul compte de construction ou qu'une année entière des Registres consulaires de la ville de Lyon.

\* \*

En tout état de cause, les résultats de cette étude ne bouleversent pas les connaissances actuelles. Il est même heureux qu'ils les confirment. Au colloque sur les Dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui, Pierre Gardette affirmait qu' « il serait intéressant de comparer l'ancien lyonnais avec les anciens dialectes de la Dombes, de la Bresse et du Bugey et de voir si une fragmentation y apparaît » ¹. C'est ce qui a été tenté ici sur un lexique suffisamment riche et bien délimité avec une extension à tout l'ouest du domaine francoprovençal. Il reste que l'on a dû souvent travailler sur des données négatives et que l'absence d'un lexème n'est pas une preuve irréfutable. On ne pourrait être satisfait que lorsqu'un synonyme remplace l'absent. Mais y a-t-il — surtout dans un lexique technique — de parfaits synonymes ?

On terminera en citant B. Hasselrot. « Si l'on tient à créer le plus grand imbroglio possible » déclarait-il, « le moyen infaillible est de superposer un certain nombre d'aires lexicales » <sup>2</sup>. Souhaitons ne pas avoir embrouillé l'imbroglio.

Mulhouse-Lyon.

Gilbert Salmon.

1. P. 188. Ce souhait concernait la phonétique il est vrai.

2. In « Les limites du francoprovençal et l'aire de Nostron », RLiR 30, 1966 p. 264.

Signalons enfin que plusieurs données de cette étude ont pu être améliorées ici par rapport au premier état de la communication faite à Montélimar. Les travaux en cours pour les Documents Linguistiques de l'Ain ont fourni une quinzaine d'antidates et de nouvelles localisations et les Comptes de l'Hospice du Grand Saint-Bernard ont permis d'attester en Savoie les types escharpro et ferrar et d'antidater losa de près de deux siècles. Enfin, quelques textes des Documents Linguistiques du Forez n'ont pu être utilisés à temps. On y relève une fois clos, crosse et mochete après 1383, 16 fois taches dans de très nombreux comptes, dont 7 fois avant 1383. Clavel, enfin, apparaît une fois en 1316 et une fois après 1383. Ces chiffres n'altèrent que peu les données précédentes et n'enlèvent rien au fait que tache est un mot de la Loire et que clavel est avant tout une forme du Rhône.

### APPENDICE

Répartition des lexèmes selon les différents groupes de départements :

- I Les 22 lexèmes connus des quatre départements : chapuis, chaux, chivilly, chouron, clavel, fauro, fenestra, fer, fusta, mayeri, maczon, mortier, mur, piera, plon, plot, porta, pos, recovrir, tioula, tra, us.
- 2 Les 44 lexèmes connus de la Loire, du Rhône et de l'Ain: arena, aygue, bochez, boys, carron, chanal, chano, chapotar, charpentier, cirisier, clavellar, cloison, clos, crosse, cuvrir, droblar, eschalier, ferrar, ferrora, filieri, fondament, goy, legni, manties, mareschal, muralli, pal, paviment, piera de talli, piera taillié, piesy (de boys), portal, poterla, publo, quartier, sablon, sapin, sauzo, serrar, taillier, terra, tyoleri, uisseri, verna.
- 3 Les 9 lexèmes connus de la Loire, du Rhône et de l'Isère : acier, billion, carel, croc, enclumo, estaing, ferramenta, pereyri, tieulier.
- 4 Les 5 lexèmes connus du Rhône, de l'Ain et de l'Isère : blanchir, clavin, fitra/fest, guichet, parey.
- 5 Le seul lexème connu de la Loire, de l'Ain et de l'Isère : teyt.
- 6 Les 50 lexèmes connus de la Loire et du Rhône: achon, agotar, agusier, apa, asse/eisi, carronar, charpentery, charveyron, ciment, colona, colonnella, coral, cornua, coudre, cuin, david, decarroner, deytral, dolouri, fargi, fauressa, ferratier, freno, furnilli, fustalli, gazanchi, lander/alinda, lata, marra, martel, mures, noyer, pala, perreyour, piassi, pic, pierre menue, piochi, piochon, plana, plancher, planta, pointes, presse, reclaveller, rolo, sudar, taches, taravella, tinalhes.
- 7 Les 28 lexèmes connus du Rhône et de l'Ain: ala (de mur), carronier, carronieri, choin, couverture, covertin, cuvrour, enfuster, estachier, fagot, forgeteure/forgitare, morterier, ormo, palli, pan (de mur), perier, platelar/replatellar, platel, plomber, potelar, quiblo, recovrir, recuvrour/recrouvichour, sommier, trablament/entrablement, travon, traveyson.
- 8 Les II lexèmes connus de la Loire et de l'Ain: batent, charrera, cleya, cloys, gras, plant, rafour, riorta, sarra, torchier, verge.
- 9 Les 7 lexèmes connus du Rhône et de l'Isère: bigues, bronda, futer, pavir, talapen, terrar, trapa.
- 10 Les 2 lexèmes connus de la Loire et de l'Isère : chandoles/sandol, enduyre.
- 11 Les 54 lexèmes connus du seul département de la Loire: achi, aysseta, ayvelli, besagu, birzon, bolom, caroneys, chalfor, chandar, chanlates, charpente, cirvent, cognati, dester, egradarum, entanna, escelier, epalescagia, escharpre, espoir, essel/eyssola, eytepes, eytiri, fay/fo, foramine, guojat, imiceur, maci, mayl, mochetes, oyzel, pavour, piva, postar, pyos (de fer), sabla (f), sableyri, sap, segaeur, serratorio, serret, sester, seyteour, seytis, stigno, tachier, talochia, terra grassa, tirant, torcheis, transon, travement, treria, tyolani.

- 12 Les 144 lexèmes connus du seul département du Rhône : abergiment, acerar, agout, ampa, apa (s.), apointer, arzila, assiejoz, avant, avis, ayguedier, balon (d'assier), basteur, baton, betonnar, betonnement, betons, bigon, billions ers, bison, boschereur, brotel, brotellet, burson/brussin, cadettes, carronage, chapocheri, chapuyseri, charneus, charnevo, charpenter (v.), chatyeri, cloer, clotreri, clotrier, copper, couverte, couvertis, croysaret, croyzée, cuvro, declaveler, defferer, degrés, demurer, despavir, dessendua, duelles, ecrunar, embauchier, embraser, embrasure, empavir, enbochier, enferrar, ensimentar, ensoillimenz, escloysons, espales (de mur), espines, esquarrer, ferrailleur, ferraterie, fondacion, forgeur, forgier, fustery, gargoles, gavro, geyne de mur, glon, golet, goyart, gravier, lateret, lignifaber, losa, mabre, mango, marchant, marellum, marrin, martelet, masonnar, massonerie, masra, menuserius, metal, meysonnar, michallie, milliasse, mitallierius, mola de fauro, montant, montée, mures, pales, paneauz, parnelles, pavés, pavissement, pavissour, pera per coire, perche, pesut, piera coiti, pierre de cartelaige, pierre franche, pignon, piochet, pison, planar, plancheis, platrir, postres, postella, potaus, presson, quiblar, recarronner, refagier, remurer, repaver, retailler, rigrey, seytre, soches, sochon, sofflet, sopie, sota, tabler, tail, tararo, terraillon, trablar, trableaux, trapon, travoneyson, tronches, vanteures, vices, visseri,
- Les 39 lexèmes connus du seul département de l'Ain: aigurier, bassuel, chastanier, chivretos, conduyt, cuetar, embochement, embochea, facier, fenestrage, ferror, grier, lactar, larmier, marche, maysonement, muel, o, orbes, oulie, palleter, palligocter, parpin, pied droit, piera chaz, poteleys, quartier de chano, reblanchir, reffus, reprises, relatter, revignessier, sablires, sablonir, terra ardilli, trabal, vignassier, vigno, viorba.
- 14 Les 5 lexèmes connus du seul département de l'Isère : essandol, festes, morteyrour, poter, savel.